

Délibération n° 2019-03-27

 Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 20 juin 2019

Objet

 Adhésion à la
 Fédération régionale
 de lutte et de Défense
 contre les organismes
 nuisibles (FREDON)

Rapporteur
 RAVEL Pierre

Date de convocation
 13 juin 2019

**Date d'affichage du
 compte rendu**
 28 juin 2019

**Nombre de
 conseillers**
 En exercice : 125
 Présents : 78
 Votants : 87
 Pour : 87
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 20 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise		BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
		COLLET Jean-Pierre
THEVENET Émilie (S)	CORRE Jean-Marie	
COSTE Yves	COSTON David	COSTON Marie
CREGUT François		DABERT Jean-Claude
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESVIGNES Jean	
	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)		FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	FARGEIX Jeanine (S)
GAUDRIAULT Damien		
		GRÉGOIRE Nathalie
		GUILLAUME Julien
		IGONIN Bernard
JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc	MAGAUD Hervé (S)
	LOUBINOX Nathalie (S)	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENDRE Denis		
	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	MARTINANT Pierre	
MASSEBOEUF Claude		
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves		
POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	PINTE Emmanuel (S)	

Absents ayant donné pouvoir (9) : CORREIA Emmanuel à BACQUET Jean-Paul, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GUEUGNOT Jean-Pierre à RAVEL Pierre, LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, PAILLONCY Brigitte à BARRÉ Annick, PÉTHEIL Sandra à BLANJARD Michel, POMEL Michel à DYNDAS Éric, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, GARNAVAULT Philippe, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, ZANIN Nathalie.

Absents (38) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Émeric, BERNARD Jean-Paul, BESSON Jean-Louis, BONNAFOUX Daniel, BOYER Élie, BRUNETTI Graziella, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, CROZE Yves-Serge, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, ESPEIL Michel, GAUTHIER Isabelle, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GOYON Guy, GREGORIS Cécile, HERBST Nadine, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MEALLET Roger-Jean, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NICOLLET Michel, NÔ Lucien, NUÑEZ Aurélia, OLIVIER Christian, ROCHE Roger, RODDIER Gilles, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

VU l'avis favorable de la commission environnement en date du 21 février 2019 ;

VU l'avis favorable du Bureau en date du 15 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT que cette année, la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) a adressé à l'Agglo Pays d'Issoire une proposition d'adhésion en son nom et que l'adhésion de la collectivité se fait pour ses biens propres et non pas ceux des communes membres ;

CONSIDÉRANT que l'adhésion permet :

- de recevoir « Les Bulletins de Santé du Végétal » (envoyés dès leur sortie par mail) ;
- de disposer des informations techniques sanitaires et réglementaires sur les thèmes du végétal (notamment des newsletters 4 fois par an) ;
- une réduction sur le coût des formations réalisées par la FREDON ;
- une demi-journée d'informations techniques organisée sur place à l'attention des élus et agents des communes de l'intercommunalité ;

CONSIDÉRANT que la Fredon est le partenaire privilégié de l'Agglo Pays d'Issoire dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie portée en partenariat entre le service environnement et le service solidarité porteur du Contrat local de santé (CLS) ;

CONSIDÉRANT que le coût de l'adhésion est de 1 000,00 € par année ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à la Fédération régionale de lutte et de Défense contre les organismes nuisibles (FREDON) à compter de 2019 pour un montant annuel de 1 000 € et inscrire les crédits au budget correspondant ;
- d'autoriser Monsieur le Président à mandater chaque année la somme correspondante à réception de l'appel à cotisation ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 11/07/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 11/07/2019